

Bilan scientifique - VII- HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ - BILAN, RISQUES ET DISPOSITIONS - FONCTIONNEMENT

Comme développé dans le paragraphe 2.4. du présent bilan, l'Hygiène et la Sécurité (H&S) occupent une **place importante** parmi les préoccupations de la direction du LESIA.

La problématique des activités a été présentée dans ce paragraphe 2.4. Dans le chapitre qui suit, nous développons chacun des points suivants :

- Bilan des accidents et incidents survenus dans l'unité et mesures prises.
- Identification et analyse des risques spécifiques rencontrés dans l'unité.
- Dispositions mises en œuvre en fonction des risques. Priorités retenues.
- Fonctionnement des structures d'hygiène et de sécurité propres à l'unité (ACMO, comité spécial d'hygiène et de sécurité, personne compétente en radioprotection...).
- Dispositions mises en œuvre pour la formation des personnels et notamment des nouveaux entrants (y compris stagiaires, doctorants...)
- Problèmes de sécurité qui subsistent.

Nous fournissons la copie intégrale du "Document Unique" H&S du LESIA dans l'Annexe IX-17.

1- **Bilan des accidents et incidents survenus dans l'unité et mesures prises** (accidents déclarés en 2005, 2006, 2007).

24/08/2005 Accident de Service, LESIA / MEN

A glissé sur le paillason métallique se trouvant devant l'escalier du bâtiment 14 un jour de pluie, en déplaçant une boîte d'archive.

Lieu de lésions : dos-jambes, contusion des 2 genoux - Lombalgie - Dorsalgie.

2 jours d'arrêt

03/01/2007 Accident de Service, LESIA / CNRS

Chute en déplaçant un diable chargé d'une geuse en béton.

Lieu de lésions : cou et hanche.

0 jour d'arrêt

05/04/2007 Accident de Service, LESIA / MEN.

Chute de plain pied.

Lieu de lésions : épaule.

40 jours d'arrêt

□ 23/10/2007 Accident de Service, LESIA / CNRS.

Choc à la tête.

Lieu de lésions : cuir chevelu.

0 jour d'arrêt

□ 07/09/2007 Accident de Service, LESIA / CNRS.

Doigt écrasé lors d'une manutention.

Lieu de lésions : main.

0 jour d'arrêt

□ 08/11/2007 Accident de Service, LESIA / CNRS.

Glissade dans son bureau.

Lieu de lésions : cheville (entorse).

4 jours d'arrêt

2- **Identification et analyse des risques spécifiques rencontrés dans l'unité.** (voir également le Document Unique fourni en Annexe).

- a- Travail en Atelier, parfois isolé, avec machine outil
- b- Travail isolé lors des observations solaires (365 jours/an).
- c- Risques laser
- d- Cryogénie (azote liquide)
- e- Travail en Salle blanche
- f- Source radioactive

3- **Dispositions mises en œuvre en fonction des risques.** Priorités retenues. (voir également le Document Unique fourni en Annexe).

Les risques sont mentionnés ci-dessous dans l'ordre des priorités retenues.

- a- Travail en Atelier
 - utilisation du système PTI (système de Protection de Travailleurs Isolés), qui est retiré au Poste de Garde de l'observatoire de Meudon.
 - mise aux normes de toutes les machines utilisées
 - consignation des machines qui ne sont pas aux normes
 - gestion précise de la liste des personnes agréées sur chacune des machines des ateliers de proximité.
- b- Observations Solaires : utilisation du système PTI lors du travail isolé (PTI retiré au Poste de Garde de l'observatoire).
- c- Risques Laser
 - affichage extérieur
 - mise à disposition de lunettes, et port obligatoire
 - stages de formation aux risques laser
- d- Cryogénie
 - port de gants spéciaux obligatoire
 - Formation obligatoire
 - détecteur de manque d'oxygène dans les Salles Blanches où l'Azote est accessible
- e- Travail en Salle Blanche

- veilleuse de présence en extérieur
 - détecteur de manque d'oxygène, si Azote accessible dans la salle
 - changement régulier des filtres
- f- Source radioactive
- source enfermée dans coffre-fort
 - affichage des consignes de sécurité sur le coffre et dans le coffre
 - source contrôlée annuellement

4- **Fonctionnement des structures d'hygiène et de sécurité propres à l'unité** (ACMO, comité spécial d'hygiène et de sécurité, personne compétente en radioprotection...).

Comme indiqué dans le corps du rapport, le LESIA a mis en place une Commission Hygiène & Sécurité, présidée par le Directeur du Laboratoire, et qui rapporte devant le Conseil de Laboratoire. Le LESIA compte 5 ACMOs, qui se répartissent les diverses responsabilités et se répartissent les 10 bâtiments du Campus de Meudon dans lesquels les agents du LESIA se trouvent répartis.

Les ACMOs sont, au 1 octobre 2008 :

- Bernard Talureau (coordinateur, représentant le LESIA au CHS de l'Observatoire de Paris),
- Isabelle Bualé,
- Olivier Dupuis,
- Denis Savary (confirmation d'affectation en attente), et
- Régis Schmidt.

La Commission se réunit formellement 2 fois par an, généralement peu avant les réunions du CHS de l'Observatoire. Médecins du Travail et Ingénieurs H&S peuvent être invités à ces réunions, suivant l'ordre du jour.

5- **Dispositions mises en œuvre pour la formation des personnels** et notamment des nouveaux entrants (y compris stagiaires, doctorants...).

Des stages sont régulièrement proposés (et suivis), rendus obligatoires pour certains risques (voir le PAA et le PFU en Annexe IX-16

6- **Problèmes de sécurité qui subsistent.**

L'ensemble des risques non maîtrisé est reporté dans le document unique, fourni intégralement dans l'Annexe IX-17. Ces risques relèvent pour la plupart de l'établissement hébergeur (mise aux normes des alimentations électriques, suppression des transformateurs utilisant du pyralène, balisage des accès de nuit, partage des mêmes voies d'accès par piétons et véhicules automobiles,...).

